

Jambes, le 27 décembre 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Ouverture d'une procédure de classement pour la Fontaine du Tonnelet à Spa

La Ministre Valérie De Bue, en charge du Patrimoine, a lancé une **procédure en vue du classement éventuel comme monument de la Fontaine du Tonnelet**, située sur les hauteurs boisées de Spa.

La source du Tonnelet fait partie du parcours thérapeutique des curistes, qui viennent dès le 16<sup>e</sup> siècle faire le « Tour des fontaines » pour bénéficier des bienfaits de leurs eaux ferrugineuses. Il s'agit là d'un des témoins remarquables des infrastructures thermales qui ont façonné la réputation de la ville et contribué de façon significative à sa reconnaissance, depuis 2021, comme « Grande ville d'eaux d'Europe » par l'UNESCO (au côté de 10 autres cités).

Dessiné par William Hansen, à qui l'on doit également la Galerie Léopold II, ce complexe de fer et de verre a été édifié entre 1883 et 1888. Il a conservé ses fonctions d'origine : source dans une rotonde autonome et restaurant dans un édifice quadrangulaire ceint de trois pavillons. Il est représentatif de la modernité qui accompagne l'essor des cités thermales.

L'ensemble du complexe est visé par la procédure de classement. Une zone de protection est également proposée pour préserver les vues et l'intégrité du bien. **Une enquête publique sera lancée prochainement, ainsi que des demandes d'avis aux instances concernées.** Ensuite, l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) présentera une synthèse de tous les avis reçus. **Si cette dernière est positive, un arrêté de classement sera proposé** à la signature de la Ministre De Bue.



Guy Focant ©SPW-AWaP

Guy Focant ©SPW-AWaP